



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ajustement Pass culture

Question écrite n° 32891

Texte de la question

M. Maxime Minot appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur le Pass Culture. Actuellement testé dans quatorze départements pour les jeunes de plus de 18 ans, le dispositif a récemment franchi la barre des 100 000 inscrits et a permis 500 000 réservations d'offres culturelles en quinze mois. S'il est indéniable que c'est un lever intéressant et important pour améliorer l'accès des jeunes à la culture, son évaluation met en lumière la nécessité de l'adapter aux besoins. En effet, grâce à une application, les jeunes inscrits disposent de 500 euros pendant 24 mois pour réserver des propositions culturelles numériques ou des offres de proximité. Or des études ont montré que seuls 150 des 500 euros sont dépensés en moyenne. Ainsi, cette somme peut apparaître comme excessive et il pourrait être envisagé de la réduire pour accélérer son déploiement à l'échelle nationale y compris pour aider le secteur en cette période de crise sanitaire, alors que le projet de loi de finances pour 2021 prévoit de revaloriser les crédits. Aussi, il lui demande si elle serait favorable à un tel ajustement et à une généralisation accélérée.

Texte de la réponse

Initié le 1er février 2019 sous la forme d'une web application, le pass Culture est disponible dans 14 départements et compte aujourd'hui plus de 130 000 utilisateurs. Plus de 74 % de ces jeunes ont déjà utilisé le pass Culture pour réserver une offre culturelle et plus de 770 000 réservations ont été effectuées. Dans le contexte actuel de crise sanitaire, dont les répercussions sur les acteurs culturels sont importantes, il convient de rappeler que le pass Culture agit comme un outil de relance du secteur culturel en permettant aux jeunes bénéficiaires d'accéder à des offres culturelles de proximité. À titre d'exemple, ce sont près de 40 000 livres qui ont été réservés par les usagers du pass Culture pendant la durée du deuxième confinement, selon la formule du « cliquer-emporter » qui a été mise en place par les libraires. Une réflexion est actuellement en cours pour accélérer le déploiement et généraliser le dispositif à l'ensemble du territoire national dès le début de l'année 2021. Ce déploiement national inclura des évolutions du dispositif lui-même pour tenir compte du bilan de l'expérimentation sur les 14 territoires où le pass Culture est actuellement expérimenté. Il proposera, entre autres, des contenus plus qualifiés ainsi que des offres culturelles exclusives pour construire des parcours de découverte et encourager la diversification des pratiques culturelles. L'aide financière n'étant pas le seul levier d'accès à la culture pour les jeunes générations, le pass Culture poursuivra également la mise en avant des offres culturelles gratuites et de proximité qui leur sont adressées. Le montant de 150 € dépensé en moyenne par les utilisateurs du pass Culture est un élément de suivi de la consommation de la dotation de 500 €. Il convient cependant de rappeler qu'il s'agit du montant dépensé sur une période de 9 mois en moyenne qui représente l'ancienneté moyenne des utilisateurs du pass Culture. Cet indicateur ne reflète donc pas le potentiel de dépenses sur une période de 24 mois. De plus, il ne peut pas résumer à lui seul la dynamique des réservations effectuées sur le pass Culture. En effet, il ne comptabilise pas les offres gratuites qui représentent plus de 10 % des réservations. Une adaptation du crédit ouvert à chaque jeune est actuellement à l'étude au regard des enseignements tirés de l'expérimentation. Cependant, la période d'expérimentation du pass Culture doit conduire à adapter, avant son déploiement au niveau national, ses règles et modalités et le montant du

crédit, mais aussi l'articulation avec d'autres dispositifs d'accès à la culture pour le jeune public au premier rang desquels la politique d'éducation artistique et culturelle qui feront partie des évolutions attendues pour la nouvelle formule du pass Culture qui sera mise en place au niveau national dans le courant du premier trimestre 2021.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32891

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2020](#), page 6978

Réponse publiée au JO le : [16 février 2021](#), page 1397